

PREIXAN

INFOS

AOÛT 2011, N° 85



www.preixan.com

DICTON

« Août mûri,
Septembre vendange,
en ces deux mois,
tout s'arrange. »

René Sié

Lundi 22 août 2011, les vendanges ont commencé par le cépage Sauvignon blanc.

Eric Bonnet a ouvert le ban des vendanges.



AGENDA ...

- **Lundi 5 septembre 2011** : Rentrée scolaire
- **Dimanche 18 septembre 2011** : Challenge Philippe Gleyzes avec le Pétanque Club Preixanais
- **Samedi 24 septembre 2011** : Festival organisé par l'association « les Preixi'Vals »

EDITO

Depuis quelque temps, des habitants se plaignent de la prolifération des chats dans le village.

Cette situation peut entraîner des problèmes de santé publique dont je suis responsable. Effectivement, le rôle du Maire est de gérer au mieux sa commune, dans tous les sens du terme, y compris les maux et les malheurs de ses administrés.

Je tiens à préciser, que ces animaux sont la progéniture de chats appartenant ou ayant appartenu à des habitants. Certains les ont délibérément abandonnés, d'autres n'ont pas eu le souci de les rendre stériles ; ceci par inconscience ou irresponsabilité, entraînant une situation critiquée. Il faut rappeler tout de même qu'un chat non traité est un animal porteur de maladies plus ou moins graves.

En qualité de Maire, je prendrai mes responsabilités. Les chats errants seront amenés à la SPA où ils seront sans doute euthanasiés.

Triste destinée pour ces pauvres bêtes que l'on classe dans « les animaux de compagnie ».

Amicalement.

Daniel Barcelo, Maire de Preixan.

Informations municipales

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10/06/2011

EMPRUNTS POUR LA CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil des propositions de prêts de la Caisse d'Épargne et du Crédit Agricole. Après étude, le Crédit Agricole présentant les taux les plus faibles a été choisi.

Il a été décidé de demander l'étude d'un emprunt de 300 000 € sur 25 ans et l'ouverture d'une ligne de trésorerie de 500 000 €.

DÉCISION MODIFICATIVE

Monsieur le Maire demande l'autorisation de prélever 2000 € sur le compte 2151 - 049 (voirie communale) et de l'affecter au compte 21318 - 052 (bâtiments communaux).

Proposition acceptée.

DIVISION DU BÂTIMENT DE L'ANCIENNE POSTE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil qu'il est nécessaire de réaliser une division en volumes du bâtiment de l'ancienne poste. Il faut isoler le salon de coiffure du reste du bâtiment pour éviter qu'il soit intégré dans le bail passé avec Habitat Audois.

Opération acceptée par les membres du Conseil.

Une délibération sera instruite.

CHEMIN DE LA CONDAMINE

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil l'autorisation de faire un appel d'offres pour la réalisation du parking et de la voirie de la future école, ainsi que la réparation du chemin de la Condamine.

Les membres du Conseil ont donné leur accord.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22/07/2011

CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉE

Le Syndicat Audois d'Energies propose aux communes adhérentes la mise en œuvre d'un service d'accompagnement et de suivi des consommations énergétiques. Le but est de rechercher des économies d'électricité dans les bâtiments communaux et en éclairage public.

Monsieur le maire rappelle que la facture annuelle d'électricité pour la commune est d'environ 22 000 € dont 8 000 € en éclairage public.

Le coût de cette adhésion est de 700 € par an pour un contrat limité à 3 ans.

Après débat, les membres du Conseil Municipal ont décidé d'accepter les conseils du Syndicat d'Energies.

Une délibération sera rédigée pour autoriser Monsieur le maire à signer la convention.

ÉCLAIRAGE DU STADE

L'Association Preixan Malepère XIII a demandé la mise en place d'une deuxième rampe d'éclairage en prévision de matchs en nocturne.

Après débat, les membres du Conseil Municipal ont donné leur accord mais demandent au Président du Club de n'utiliser cet éclairage supplémentaire qu'au cours des matchs officiels.

VOIRIE LOTISSEMENT BONNET

Par courrier du 26 Mai, Monsieur Pierre BONNET a demandé à la municipalité d'intégrer la rue du lotissement de la Condamine dans la voirie communale.

Après débat, les membres du Conseil Municipal ont donné leur accord sous réserve que cette rue soit détachée du lotissement avec un numéro de parcelle. Monsieur le Maire demande de réfléchir sur le nom de la rue.

Une délibération sera rédigée.

DÉNOMINATION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Le Conseil Communautaire, lors de sa séance en date du 24 Juin 2011, a approuvé le changement de dénomination de la Communauté d'Agglomération du Carcassonnais qui s'appellera désormais : **CARCASSONNE AGGLO**, ponctuée de la signature « Terres d'audace » et ses déclinaisons :

- Carcassonne Agglo Solidarité
- Carcassonne Agglo Transport
- Carcassonne Agglo Gestion des déchets

Après débat, les membres du Conseil Municipal approuvent ce changement d'appellation tout en le jugeant coûteux et non indispensable. Une délibération sera rédigée.

SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

Suite aux propositions faites par Mme le Préfet concernant le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, la Communauté d'Agglomération n'approuve pas ce nouveau découpage. Elle souhaite une intercommunalité à l'image du bassin de vie et du périmètre du Schéma de Cohérence Territoriale qui est en fait le Territoire Economique autour de Carcassonne.

Après débat, les membres du Conseil Municipal ont décidé de suivre la demande de Carcassonne Agglo. Une délibération sera rédigée.

LOGEMENT COMMUNAL

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le logement N° 2, situé au-dessus de la mairie est libre à compter du 31 Juillet. Les employés communaux ont réalisé quelques travaux de peinture.

A ce jour, il est en état d'être loué. Mr et Mme YADINE ont déposé une demande de logement.

Après débat, les membres du Conseil ont donné leur accord pour louer l'appartement N° 2 à Mr et Mme YADINE.

Une délibération et un bail de location seront rédigés.

COMMUNIQUÉS

LISTES ELECTORALES

Les nouveaux arrivants sont invités à se présenter à la Mairie afin de se faire inscrire sur les listes électorales au secrétariat de Mairie durant les heures d'ouverture du 1^{er} septembre au 31 décembre 2011.

RECENSEMENT

Les jeunes filles et jeunes garçons nés entre le 1^{er} juillet 1995 et le 30 septembre 1995, ayant 16 ans en 2011, sont priés de bien vouloir venir au secrétariat de mairie afin de se faire recenser. Cette démarche est obligatoire.

FÉLICITATIONS AUX DIPLOMÉS

Le Maire et le Conseil municipal présentent leurs félicitations aux Preixanaises et Preixanais, lauréats des examens et concours 2011.

INFORMATIONS AUX PARENTS D'ÉLÈVES TRANSPORT SCOLAIRE - GARDERIE - CANTINE

Chers parents, nous vous informons ou vous rappelons certains points concernant le transport scolaire, la garderie et la cantine pour les élèves du RPI Preixan-Rouffiac :

- Les parents, dont les enfants ne vont pas à la garderie et/ou à la cantine, doivent attendre l'arrivée de l'animatrice pour confier leur(s) enfant(s) à celle-ci. Le chauffeur du car n'a pas la responsabilité de vos enfants. Ainsi, la **montée des enfants** dans le car doit se faire **en présence de l'animatrice**. Notez, également, qu'à la **descente du car**, **les enfants n'allant pas à la cantine et/ou la garderie ne sont plus sous la responsabilité de l'animatrice**.
- La garderie est gérée par le Centre Intercommunal d'Action Sociale de Carcassonne, qui en fixe le prix. La gestion n'est pas du ressort de la commune de Preixan. Si vous avez une question ou un problème, vous devez contacter directement le C.I.A.S., ou vous connecter sur www.agglolocarcassonnais.fr (aux rubriques suivantes :
1 - Action Sociale, 2 - Enfance - jeunesse, 3 - Accueils de loisirs périscolaires). Il est à préciser que le prix est à la journée, il comprend la garderie du matin, du midi et du soir. Le forfait mensuel représente une facilité si votre enfant va à la garderie plus de 10 jours par mois.
- Le coût pour les familles d'un repas au restaurant scolaire de Preixan est de 3 € pour l'année 2011. Les tickets sont à acheter au secrétariat de la mairie de Preixan. Les inscriptions à la cantine et les tickets doivent être :
 - soit déposés dans la boîte aux lettres de l'école de Rouffiac,
 - soit donnés, en main propre, à Madame Chantal Anicelli,et, ce, impérativement, avant le vendredi 17 heures pour la semaine suivante.

Merci d'avance de respecter ces quelques règles afin d'assurer au mieux la surveillance et l'encadrement de vos enfants.

À noter :

**Exceptionnellement,
pour la 1^{ère} semaine de classe du lundi 05 au vendredi 09 septembre 2011, les tickets
devront être déposés le lundi 05 septembre avant 9h00 auprès de Mme Chantal Anicelli.**

CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE

Commencement des travaux durant cet été 2011

Mairie d'Ornage
COMMUNE DE PREXAN

Réalisation d'une Ecole Maternelle et Primaire
PC 011 299 10, D 0505



RAYNAUD JEAN-LUC Architecte DPLG
10 rue de la Bladerie 11300 LIMOUX
Tél : 04 68 31 62 74
CONCEPT ARCHITECTURE
14 Avenue de Lavalanet 08300 BELESTA
03 51 91 84 89

BEY FLUIDES
BET STRUCTURE/VRD
COORDONNATEUR SP3
BUREAU DE CONTRÔLE
ÉCONOMISTE
ACOUSTICIEEN

ENTEC LR
L3 INGENIERIE
APAYE
LAVOYÈS YVES
SERIAL

11000 CARCASSONNE	11000 CARCASSONNE	04 68 74 06 59
11000 CARCASSONNE	11000 CARCASSONNE	04 67 42 60 30
11000 CARCASSONNE	11000 CARCASSONNE	04 68 31 63 40
11000 CARCASSONNE	11000 CARCASSONNE	04 68 11 48 74
11000 CARCASSONNE	11000 CARCASSONNE	04 68 23 22 58
11000 CARCASSONNE	11000 CARCASSONNE	04 68 26 85 43
11000 CARCASSONNE	11000 CARCASSONNE	04 68 47 77 65
11000 CARCASSONNE	11000 CARCASSONNE	04 68 47 76 76
11000 CARCASSONNE	11000 CARCASSONNE	05 61 39 90 45
11000 CARCASSONNE	11000 CARCASSONNE	04 68 98 12 40
11000 CARCASSONNE	11000 CARCASSONNE	04 68 80 40 10
11000 CARCASSONNE	11000 CARCASSONNE	04 68 31 83 24
11000 CARCASSONNE	11000 CARCASSONNE	04 68 78 61 00
11000 CARCASSONNE	11000 CARCASSONNE	04 68 60 30 07
11000 CARCASSONNE	11000 CARCASSONNE	04 68 72 12 59



Preixan d'autrefois avec Joël Vidal

LES CAFÉS-RESTAURANTS DE PREIXAN



Ancien Café Ormières



Café Galaup



Ancien Café
Rémi Teisseire



Ancien Café Félix Vidal

Nous sommes en 1801, la vieille église, aujourd'hui démolie, accueille la dépouille de Pierre Guiraud, 82 ans, aubergiste, qui est ensuite portée en terre au cimetière. L'état civil nous indique que c'est Mr Cazanave, son voisin, qui déclare le décès ; Mr Benoît Dufis étant maire de Preixan.

Voilà, en ce début du XIX^{ème} siècle, que le vieil aubergiste nous quitte et d'autres continueront cette profession indispensable pour un village de plus de 400 habitants.

En 1800, outre le maire et le curé qui faisaient partie des autorités, il y avait également parmi ces personnalités, une sage-femme, septuagénaire, Anne Valette, née Raynaud, qui mit au monde plusieurs générations de Preixanais. Tous ces nouveaux nés qui survécurent forment le socle des vieilles familles qui sont toujours là au fil des générations.

En 1865, Eutrope Guiraud, 62 ans, aubergiste, décède. *-Je ne suis pas arrivé à déterminer ni la famille, ni l'emplacement de l'auberge-*

Grâce aux archives communales de 1871, les bistrotts ou cafés sont répertoriés sur les registres en raison d'une collecte d'une taxe sur les billards perçue par l'État. Cette taxe coûtait 6 francs par an et par établissement.

Il est donc facile de constater qu'en cette fin de XIX^{ème}, notre village faisait vivre quatre cafetiers dispersés au sein du vieux village.

Le plus grand d'entre eux était situé rue de l'Église et appartenait à Jean Ormières (en 2011, maison Laval, n°43). Les lieux devaient servir de café et d'hôtel et le vaste sous-sol pouvait accueillir des chevaux attelés à des diligences. C'était sans aucun doute un relais où les voyageurs faisaient une pause.

Le deuxième, place de l'Église, était tenu par François Galaup ; plus tard au XX^{ème}, ses enfants, Juliette et Auguste Galaup, le gardèrent jusqu'aux années 1960. C'était le rendez-vous des musiciens qui venaient répéter ; Également, en fin d'année, de superbes lotos étaient organisés pour lesquels le gibier pendait aux portes du café. La jeunesse d'alors appréciait ce lieu qui était bondé pour les fêtes. Le troisième était situé dans la grand' rue (en 2011, maison Montahuc, n°24) ; le cafetier s'appelait Rémi Teisseire.

Le quatrième et dernier cafetier de ce XIX^{ème} fût Félix Vidal (en 2011, maison Escourrou, n°21) situé dans la grand' rue, à quelques mètres du café Teisseire. En pénétrant à l'intérieur, on peut se rendre compte que la grande porte à battants et la grande salle avaient pu accueillir de nombreux clients.

De Félix Vidal, dont la famille est aujourd'hui éteinte, nous retiendrons qu'il fût nommé commissaire par la préfecture pour vérifier les pertes éprouvées par l'inondation du 23 mai 1910. La rivière Aude avait inondé la plaine de Preixan jusqu'à l'ancienne route nationale ; ce fût un choc à l'époque.

En complément de leur activité de cafetier, tous possédaient aussi une exploitation agricole.

En parallèle à cette profession de « vendeur d'alcool », il existait une profession complémentaire, celle de buraliste et vendeur de tabac, assurée par Pierre Maynadier, aïeul de Léon et Pierre Maynadier tous deux décédés.



Café Delpey

Ancien Café
Le Clos fleuri
de CasterasChristian Fabre, Chef
du Relais de Preixan

Nous voilà au XX^{ème}, les héritiers de François Galaup continuèrent quelques décennies pendant que les autres disparurent. Ensuite, il y eut des créations.

Dans la grand'rue, le maréchal ferrant, Paul Delpey et son épouse Prospérine, se lancèrent dans l'aventure du café, situé au-dessus de la forge (n°23).

De temps à autre, l'hiver, les clients se régalaient d'une bonne fricassée de porc ; il y avait beaucoup de monde qui venait consommer et surtout quelques républicains convaincus qui entonnaient « l'Internationale ». Lors de la fermeture de ce café, les propriétaires firent don du mobilier (tables, chaises, bancs) à la commune.

Au faubourg, (4 chemin des Piboules), au sortir de la guerre, à la libération en 1944, Marguerite et Henri Casteras ouvrirent une guinguette avec piste de danse et orchestre où les jeunes de Preixan et des villages voisins venaient danser. Le lieu fût baptisé « Le Clos fleuri ». De nombreux couples se formèrent sous l'ombre des plaqueminières qui existent encore. Plus tard, l'établissement fût repris par les époux Juglard qui fermèrent en 1959.

Hier encore, sur la route menant à Limoux, au lieu-dit « Le Thou », François Delpey transforma son exploitation agricole en bar-restaurant « Le Clos du Muscat » ; il y eut de nombreux repreneurs qui créèrent aussi une discothèque « La Source ». Aujourd'hui, des appartements à la location remplacent le commerce.

Au début des années 1980, au faubourg, chez Joseph Valette, Éliette et Henri Vermot ouvrirent « L'Auberge du Faubourg » qui fût reprise par André Vanneste.

Tous ces établissements ne sont que des souvenirs ; à ce jour, pour des raisons diverses, ces commerces sont définitivement fermés.

Lors de l'achat de l'immeuble Bonnery, la municipalité de Preixan, après rénovation totale des lieux, permit l'installation d'un café-restaurant, grâce au maintien de la licence IV ; un restaurant créole éphémère inaugura les lieux. Depuis quelques années, un jeune carcaissonnais, Christian Fabre, cuisinier expérimenté, a créé « Le Relais de Preixan » dans ces locaux communaux. L'obtention du label « Pays Cathare » lui permet de recevoir une clientèle de plus en plus nombreuse dans un site d'exception et ce avec une cuisine traditionnelle.

Grâce à notre ami Christian, la tradition du café-restaurant, lieu de rencontre conviviale, se perpétue à Preixan, et je vous invite à aller déguster toutes les spécialités audoises dans ce bel endroit.

RENÉ CALVET, FILS DU CAFETIER DE CONQUES SUR ORBIEL



M. René Calvet

En écrivant sur les bistros d'autrefois de Preixan qui ont marqués le village durant des générations, cafetiers et clients, mémoire vivante de ces années passées, ne sont plus de ce monde pour me fournir quelconque renseignement sur le fonctionnement d'un café, il y a plus de 70 ans. Je me suis donc rapproché d'un ami de la famille : René Calvet, qui est né et a grandi à Conques sur Orbiel dans le café familial tenu par ses parents.

Joël Vidal

René Calvet : 89 ans

« À Conques, tout comme à Preixan, il existait plusieurs cafés. Je connais bien votre village, car, tout jeune, j'étudiais à l'école supérieure de Limoux avec Isidore Dufis et Marius Mary.

/...

Mes parents Lucie et André Calvet possédaient au centre de Conques « Le Café de l'Avenir » et ils vendaient aussi des produits d'épicerie. Les lieux étaient ouverts tous les jours de l'année de 8 heures du matin à 1 heure de la nuit. Pas de vacances, nous étions présents en permanence. La clientèle était masculine à 90 %. Notre café était aussi le siège du club de football. C'était aussi l'époque où la mine de Salsigne était prospère et les salariés agricoles étaient très nombreux, tous ces hommes représentaient une part importante de notre clientèle.

Le progrès n'était pas encore au rendez-vous, il n'y avait point de machine à café, mais ma mère le préparait et le réchauffait au coin du feu ; les frigos n'existaient pas, mais nous possédions une grande glacière alimentée deux fois par semaine par des blocs de glace de 15 kg, issus du Haut-Cabardès où autrefois les neiges étaient abondantes. Dans le puits du café étaient stockées au frais les bouteilles de bière fort appréciées, issues de la brasserie carcassonnaise « Fritz Lauer ». La mode n'était pas aux vins, nous ne vendions que des alcools plus forts ; nous servions des produits issus de Pernod fils, Byrrh de Thuir, Suze, Goudron marque Gifrar, Grand Marnier, Armagnac, Cognac ... Les femmes préféraient la limonade, les sodas ou les vins doux naturels à l'apéritif.

Les fournisseurs du café étaient en majorité de Carcassonne, tels que la Maison Cabanel, Sabatier, Fritz Lauer, mais aussi par les Ets Pernod et Picon.

Nous vivions dans une atmosphère enfumée car rares étaient les clients qui ne fumaient pas. La salle de café était meublée de tables en marbre ou sil-granit avec des chaises en paille et plus tard remplacées par des chaises en bois.

Mes parents trônaient derrière le bar et au bout de la salle était installé un billard qui était toujours pris d'assaut et les joueurs devaient attendre leur tour. Notre établissement proposait de nombreuses animations et les clients étaient surtout présents en fin d'après midi et le soir.

Ils jouaient aux cartes, à la belote, au poker et à la bourre.

Le soir, la salle était pleine, car la télévision n'existait pas et rares étaient ceux qui possédaient un poste radio TSF.

Afin de pérenniser la clientèle mes parents proposaient des soirées spéciales à thème. Mr et Mme Buroc, Mr et Mme Angélo, chanteurs, Mr Capella, ventriloque de Quillan se produisaient de temps en temps devant un public nombreux.

Au-dessus du café, il existait la salle de bal et pendant plus de dix ans, l'orchestre Guillaumon de Perpignan venait faire danser la jeunesse qui, aux alentours de minuit, réclamait le ressoupet (soupe au fromage). Cette salle servait aussi pour les traditionnels lotos du Nouvel An et du loto familial de Noël. De temps à autre, la nuit du samedi et du dimanche, les gendarmes faisaient une ronde pour vérifier que les cafés soient fermés à 1 heure du matin.

Au début des années 1960, mes parents ont pris une retraite bien méritée et je n'ai pas suivi cette voie au niveau professionnel.

Le Café de l'Avenir n'existe plus.

Aujourd'hui à l'automne de ma vie, je me remémore tous ces souvenirs de bistrot. Mon père, André Calvet s'était engagé à 17 ans et demi en septembre 1914 et en 1918 après quatre années de guerre, il fût mobilisé pour un an au Maroc. Il recevait dans son café tous ses amis anciens combattants qui buvaient l'apéritif à l'eau de Seltz ou qui prenaient un café avec de la fine.

Du Café de l'Avenir, j'entends encore tous ces rires ou ces colères ; parfois après quelques disputes quelques gifles crépitaient. Tout cela faisait partie de l'ambiance du café. »



René Calvet

André Calvet et sa belle-fille, Suzanne.

COMITÉ DES FÊTES

Retour sur la fête de Preixan des 1^{er} et 2 juillet 2011



Patrick Cros, Président
du Comité des fêtes
de Preixan



PÉTANQUE CLUB PREIXANAIS

Retour sur les nocturnes de l'été 2011



Daniel Bertrand,
Président de l'association



CARNET

Toutes nos félicitations à :

Mademoiselle Noella Jeannin
et à Monsieur Marc Audubert
pour la naissance de leur pe-
tite Léa, née le 9 juillet 2011.



Mademoiselle Sylvie Da Silva
de Jésus et à Monsieur Olivier
Huck pour la naissance de
leur petite Elisa, née le 26
juillet 2011.

Madame Céline Vidal et à Monsieur Bernard
Vidal pour la naissance de leur petit Lucas,
né le 10 août 2011.

Tous nos meilleurs vœux de bonheur à :

Mademoiselle Anne-Marie
Pepy et à Monsieur Eric
Bonhoure qui se sont unis
le 18 juin 2011 à Preixan.



Mademoiselle Clémentine
Gonzalez et à Monsieur
Benoît Rieussec qui se sont
unis le 20 août 2011 à
Preixan.

Mademoiselle Céline Olivera et à
Monsieur Cédric Grégoire qui se
sont unis le 20 août 2011.

PÉTANQUE CLUB PREIXANAIS

Challenge Philippe GLEYZES

Le Pétanque Club Preixanais est heureux de vous convier le **Dimanche 18 septembre 2011** à une journée conviviale dans le cadre du Challenge Philippe GLEYZES.

Nous vous proposons à cette occasion :

À partir de 9H30 : Concours en tête à tête au terrain de pétanque.



11H30 : Apéritif

12H30 : Repas (réalisé par Christian FABRE au Relais de Preixan)

Salade composée

Paëlla

Dessert

Vins : Rouge et rosé

15 Euros (tout compris)
(gratuit pour les moins de 7 ans)

15H30 : Challenge Philippe GLEYZES
En doublette à la mêlée au terrain de pétanque.

19H30 : Remise des prix suivi d'un apéritif

L'ensemble des activités est gratuite et ouverte à tous.

Vous pouvez vous inscrire pour le repas auprès de l'épicerie de Preixan
avant le 14 septembre 2011.

Je profite de cette occasion pour saluer la prestation de l'équipe
Christian Fabre / Patrice Barcelo
qui ont atteint la finale du concours de St Hilaire.

Le président du Club de Pétanque Preixanais
Daniel BERTRAND



Festival « Les PREIXI'VALS »

**Samedi 24 Septembre 2011
au Foyer de Preixan**



entrée gratuite

- 17h** **Chorale « Variety Gospel »**
à l'église de Preixan (sous la Direction de Stéphane Lhuillier)
- de 18h30 à 19h15** **Conservatoire de la Communauté
d'Agglomération du Carcassonnais**
- de 19h15 à 20h** **Apéritif avec l'Orchestre « Sidéral »**
- de 17h à 21 h** **Exposition de peinture et sculpture au foyer**
M. Martinez, M. Ourtal, Roberto Lamaille, Daniel et Robert Bertrand,
Didier Bouychou : Peintres
M. Sanquer Yvon, M. Labat Claude : Sculpteurs
- de 20h à 22h15** **Plateau d'Artistes Locaux**
Laurent Vogiel et Jean Marc Ettor : Musiciens et Chanteurs
Sandréa : Auteur, Compositeur et Interprète
Didier Decarville : Auteur, Compositeur et Interprète
Marc Olivier : Imitateur
- de 22h15 à 23h15** **ARTISTE et PARRAIN : PHIL BARNEY**
- de 23h30 à 2h** **Fin de soirée avec l'Orchestre « Sidéral »**

buvette et restauration sur place

ANNONCE

GARDE D'ENFANTS



Vous cherchez une assistante maternelle agréée ?
Madame Émilie Rouby
est disponible pour garder un enfant
(temps plein)

06.13.32.89.27. ou 04.68.26.98.52.

COMMERCE



Un parent coiffé :

L'enfant de moins de 12 ans : GRATUIT

*Isa Marie Coiffure
sur rendez-vous
28 rue de la Mairie
11250 Preixan*

www.isa-marie-coiffure.fr

04 68 71 03 38



Preixan Infos Contacts :

Merci de communiquer vos informations au plus tard le 20 de chaque mois à la Mairie,
ou envoyez directement vos documents par courriel aux adresses suivantes :

josiane.armero@orange.fr, bellan.christine@wanadoo.fr et patricia.dhumez@aliceadsl.fr

Preixan Infos, Bulletin d'informations de la commune de Preixan

Directeur de la publication : Daniel Barcelo, Maire

Conception et rédaction : Josiane Arméro, Christine Bellan, Patricia Dhumez, Joël Vidal

Tirage : 300 exemplaires en photocopie couleur.